

# GUIDE PRATIQUE n°03-SAO

## Précisions sur les relations entre l'Unité des Services de l'Accompagnement et de l'Orientation (SAO) et les organismes de formation

### Cadre de la prestation de suivi psychopédagogique –

MAJ le 17/03/2014



## Constat :

- **Généralisation du SPP depuis 2012** à l'ensemble des actions de la programmation de la NC dont SAO a assuré le positionnement des stagiaires.
- **Une perception et des pratiques différentes du SPP** d'un organisme de formation à un autre : programmation des interventions, disponibilité des formateurs et des stagiaires, lieu dédié.
- **Positionnement de SAO qui peut apparaitre ambigu** : méfiance à l'égard d'un psychologue, SAO appartient au financeur quid des informations recueillies lors des suivis ?



## Objectifs :

1° Légitimer notre action auprès de nos partenaires pour que celle-ci prenne sens : **harmonisation des pratiques autour d'un même cadre d'intervention.**

2° Optimiser notre activité de SPP pour le rendre plus efficient auprès de nos primo « clients » : **développement de nouveaux outils, recueil d'éléments sur les stagiaires où « un risque a été pris ».**



## Définition générale du SPP (source AFPA)

Accompagnement du stagiaire pour l'aider à **dépasser les difficultés pouvant survenir au cours de la formation** (apprentissage, adaptation, orientation professionnelle) ainsi que toutes problématiques externes à la formation et qui impactent son déroulement (problématiques psycho-sociales, financières, transport, etc.).

Cet accompagnement nécessite **la coopération et la participation des acteurs de la formation** (stagiaires, formateurs, psychologues du travail) et peut supposer l'intervention d'acteurs extérieurs (formateurs, médecin, animateur de vie collective, animateur d'insertion, assistantes sociales, etc.)

## Finalités du SPP

- Permettre au stagiaire de poursuivre sa formation avec les meilleures chances de réussite (favoriser le taux de réussite en formation)
- Réduire le taux d'érosion

## Sous-objectifs

- Proposer un espace de parole libre pour les stagiaires et pour les formateurs, un soutien par une fréquence de suivi systématique et à la demande.
- Prévenir, diagnostiquer et conseiller en cas de difficultés repérées.
- Favoriser le lien avec l'équipe pédagogique.
- Pour les psychologues SAO : prendre la mesure de la suite du positionnement.



## Éléments définissant le cadre du SPP

- 1° Les acteurs
- 2° Les types d'intervention
- 3° Les types de problématiques
- 4° Les éléments incontournables pour un SPP efficace



# 1° Les acteurs

- Le SPP est assuré par **l'équipe des psychologues du travail** du SAO, **sur les actions** pré-qualifiantes et qualifiantes financées ou co-financées par la NC, pour lesquelles un positionnement a été effectué par le SAO.
- Les psychologues du SAO se déplacent **au sein des organismes** de formation pour réaliser la prestation.
- Le SPP est destiné à **l'ensemble des stagiaires présents en formation, ainsi qu'aux formateurs** qui sont quotidiennement au contact du groupe.



## 2° Les types d'intervention

### Le suivi systématique

- Pour anticiper et prévenir les difficultés
- **Planifié** avec le formateur en amont de la formation
- **Rencontre entre le psychologue SAO et l'équipe pédagogique** : avant la rencontre avec les stagiaires pour faire le point sur l'évolution de ceux-ci et les éléments à approfondir ; après la rencontre pour restituer les informations validées entre stagiaire et psychologue
- Chaque intervention donne lieu à **une synthèse écrite transmise à l'OF** (*avis général sur le groupe, bilan de l'intervention, restitution individuelle pour chacun des stagiaires*) et à **DCS** (*avis général sur le groupe, bilan de l'intervention*)

### Le suivi à la demande

- En cas de difficultés importantes rencontrées par le stagiaire (*difficultés liées à des facteurs externes ou internes à la formation*)
- Intervention de type diagnostic – conseil
- Privilégier la **prévention** à la « guérison »
- **A la demande du stagiaire, du formateur, ou autre**

→ Ces deux prestations sont complémentaires





### Le suivi systématique

#### Le suivi initial (SPP 0 et SPP1)

- 1<sup>ère</sup> semaine (SPP 0): Présentation succincte de la psychologue SAO et de la prestation de suivi - possibilité de rencontre individuelle à la demande
- 1<sup>er</sup> mois (SPP 1): Premier point de situation en formation: les attentes du stagiaire, ses 1<sup>ères</sup> impressions en formation, méthodes pédagogiques, assimilation du contenu, ambiance et relation dans le groupe.

#### Le suivi intermédiaire (SPP 2)

- Confirmation du projet professionnel suite à la PAE (possible réorientation)
- Point sur le vécu en formation « assimilation du contenu, sentiment d'avoir progressé, ce qu'il reste à apprendre » et d'éventuelles difficultés intra-formation ou extra-formation.

#### Le suivi bilan (SPP 3)

- Satisfaction des stagiaires, points forts, passages difficiles, perspectives professionnelles et personnelles, organisation des révisions, représentations des examens (gestion du stress)
- Point sur la projection sur l'emploi, l'insertion.



### 3° Les types de problématiques

- Un stagiaire en difficulté est un stagiaire qui rencontre des problématiques d'adaptation en formation qui risqueraient d'entraîner un abandon ou qui compromettent le pronostic de réussite de la qualification.
- Les problématiques pouvant apparaître en formation sont de 3 types :
  - problématique d'apprentissage
  - Problématique d'ordre psychosocial : comportement inadapté, difficultés induites par l'environnement social, dysfonctionnement psychologique (dépression, addiction)
  - Problématique d'orientation



## 4° Les éléments incontournables pour le déroulement d'un SPP efficace

- Collaboration et partenariat **entre les acteurs au service des stagiaires**
- **Des conditions matérielles :**
  - planning d'intervention au démarrage de l'action établi conjointement entre l'équipe pédagogique et SAO,
  - respect de ce planning pour libérer les stagiaires et rendre disponible le formateur pour le briefing/débriefing,
  - proposer un lieu dédié pour le suivi (*salle ou bureau à proximité des stagiaires*).
- Echange d'informations ne s'arrête pas aux temps des SPP, **il dure tout au long de la formation** (*mesures disciplinaires, absences répétées*).
- Posture SAO et **transparence pour la diffusion des éléments recueillis** lors des SPP (*travail sur un document de restitution stagiaire*).
- Poursuivre **le lien SAO/équipe pédagogique** (*mise en place des RCI, épreuves de connaissances, réunion de cooptation*) pour travailler ces éléments : présentation du cadre du SPP, développement de nouveaux outils (styles d'apprentissage, animation collective).

